

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 ^m 55 ^m soir.	2 ^m 37 ^m soir.	3 ^m 52 ^m soir.	4 ^m 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 ^m 45 ^m soir.	4 ^m 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 ^m 45 ^m »	7 ^m 40 ^m »	9 ^m 27 ^m »	9 ^m 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 ^m 7 ^m »	2 ^m 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 14 Décembre.

Le gouvernement chinois a très vivement protesté contre l'occupation militaire du Tonkin par les troupes françaises.

Aujourd'hui nous apprenons que sa protestation était conçue dans des termes si violents et tellement en dehors des traditions diplomatiques que le gouvernement français n'a même pas cru devoir y répondre.

On espérait toutefois que les choses en resteraient là et que le cabinet de Pékin s'en tiendrait aux paroles.

Il n'en est malheureusement point ainsi, et d'après les dernières nouvelles reçues de Saïgon, il est certain qu'un corps d'armée de 10,000 Chinois, vient de passer la frontière de Tonkin.

Il n'y a donc point de temps à perdre et le moment est venu de savoir si nous voulons profiter de notre situation dans cette province, ou si, rompant avec nos anciennes traditions, nous entendons reculer devant les troupes du Céleste empire et leur laisser la place libre.

Il ne faut pas se le dissimuler, cette dernière politique serait le coup de grâce donné à notre prestige dans l'Extrême Orient.

SÉNAT

Séance du 13 décembre.

M. Dauphin dépose son rapport sur le budget général des recettes et dépenses pour 1883.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de MM. George, Henri Martin et Testelin, relative à l'organisation de compagnies d'instruction militaire pour les jeunes gens de dix-sept ans et au-dessus.

M. Billot, ministre de la guerre, dit que la question soulevée par la proposition est très grave,

et il regrette de n'avoir pas été appelé au sein de la commission. La proposition porte, suivant lui, atteinte à la loi du recrutement. Le gouvernement est résolu de ne souffrir l'organisation d'aucune force en dehors de l'armée. (Très bien ! Très bien !)

M. George. — Il ne s'agit que d'une prise en considération ; cependant je dois dire que nous sommes d'accord avec M. le ministre de la guerre, que nous ne voulons pas constituer des corps indépendants ; car l'article 2 les met au contraire sous sa main.

Je demande donc au Sénat de voter la prise en considération, sauf à la commission qui sera nommée à s'entendre avec M. le ministre de la guerre.

M. Testelin. — M. le ministre n'a pas dit qu'il s'opposait à la prise en considération.

M. le président. — Le Sénat a entendu les observations de M. le ministre de la guerre, et a pu facilement les interpréter. La commission s'est prononcée pour la prise en considération de la proposition.

La prise en considération est mise aux voix et rejetée.

Revue des Journaux

La République française critique le discours du ministre des finances et déclare ne pas admettre ses conclusions sur la situation économique du pays dans ses rapports avec les travaux. D'abord dit-elle, l'exercice 1882 présente un déficit de 60 millions et non de 107, et elle ajoute : Nous différons de M. Tirard au point de vue de l'histoire de l'amortissement. Ce qu'on était convenu de chercher, ce n'était pas le succès de grandes émissions d'obligations sur tous les points du territoire comme font les Compagnies. On a manqué aux promesses faites solennellement aux pouvoirs publics.

Ce que nous n'admettons pas non plus, c'est que la somme des grands travaux en entreprise soit au-dessus des ressources du pays.

Le XIX^e Siècle loue sans réserve le discours de M. Tirard. Confiance et prudence, dit-il, ce sont les deux mots qui résument tout le discours du

ministre et qui ne se contredisent point. Il est évident que nos finances sont bonnes, il ne l'est pas moins que dans la situation même la plus prospère, il faut se défendre contre l'esprit de prodigalité.

Il est bien évident pour le Soleil qu'on ne peut demander l'interruption des travaux publics. Loin de nous, dit-il, la pensée de demander qu'on suspende ou qu'on ralentisse les dépenses du budget de la guerre ; il faut à tout prix achever le plus promptement possible l'œuvre de notre outillage militaire.

Le Journal des Débats dit qu'à la façon dont M. Tirard a crié : « Confiance ! Confiance ! » il est facile de voir qu'il n'est rien moins que rassuré.

Le Siècle. — M. Raynal s'est efforcé de faire accroire aux ignorants députés pour qui sa parole est celle d'un orateur, que l'Etat exploite moins chèrement que les compagnies. C'est une erreur volontairement commise.

Que les contribuables, qui payent les frais de cette expérience coûteuse, comparent l'exploitation non partielle, mais totale, des lignes de l'Etat et des lignes d'une compagnie voisine ; ils constateront que l'Etat exploite à 83 60 0/0 et cette compagnie à 57 0/0 ; l'Etat dépense 83 fr. 60 pour encaisser 100 fr. ; la compagnie n'en dépense que 57. Encore la compagnie comprend-elle dans cette dépense tout ce qu'elle débourse pour la réfection des voies.

Le langage de M. Raynal a-t-il été plus exact au sujet des tarifs ? Nullement. « On vante beaucoup l'application de barèmes kilométriques introduits sur les lignes de l'Etat ; mais ces barèmes ont souvent occasionné des renchérissements de transports, et on a été contraint de les atténuer par des tarifs spéciaux. En 1877, dernière année de l'exploitation des Charentes, de la Vendée, de l'Orléans à Châlons, le prix moyen perçu par tonne kilométrique était de 7 centimes, en 1880 l'administration officielle percevait sur l'ensemble de son réseau une moyenne de 8 centimes 67. Nous ne voyons pas ce que le commerce a gagné au change. »

Quant au bilan de l'opération, il effraiera tous ceux que M. Raynal par la « piperie » de ses spécieux arguments et par son escamotage des chiffres

réels, s'évertue à rassurer en dupant leur imagination.

En 1881, à la date du 31 décembre, l'Etat avait dépensé 530 à 540 millions dans l'achat ou la construction de ses chemins de fer. « Pour 1881, l'intérêt et l'amortissement de ces 540 millions, calculés à 4 20 0/0, auront formé une somme de 22,680,000 fr. Qu'on y joigne les charges d'emprunt portées aux budgets de 1879 et 1880, et qui atteignent ensemble de 20 à 25 millions, on obtient comme total de 42 à 45 millions. En compensation, quels ont été les profits ? Ils ont été de 9 millions environ pour trois exercices. Il en résulte un déficit de 33 à 36 millions. Nous ne sommes pas loin des 40 millions annoncés par M. Léon Say. »

Informations

Obsèques de Louis Blanc.

Les obsèques de Louis Blanc ont eu lieu mardi matin, au milieu d'une foule immense.

Les cordons du poêle étaient tenus par les présidents des quatre groupes de gauche de la Chambre : M. Barodet (extrême gauche), M. Doboïs (gauche radicale), M. Martin-Feuillée (union républicaine) et M. Mézières (union démocratique) ; par M. Mathey, président de l'union républicaine du Sénat et M. Leblond, président de la gauche du Sénat.

Les quatre autres cordons étaient tenus par M. Oustry, préfet de la Seine ; M. de Bouteiller, président du conseil municipal de Paris ; M. Albert, le dernier survivant du gouvernement provisoire de 1848, et par le docteur Bourneville, délégué du comité électoral du 5^e arrondissement de Paris que Louis Blanc représentait à la Chambre.

Les honneurs étaient rendus par un bataillon d'infanterie avec musique et drapeau, Louis Blanc ayant été membre du gouvernement provisoire,

VI

Au premier rang des amis du prince on voyait le docteur Roberts, médecin de la famille, plus jeune de quelques années que le philosophe Schikler.

De moyenne taille, large d'épaules, d'origine aristocratique, on sentait le noble sous l'enveloppe de ses idées libérales ; il aimait la République avec passion, prêchait la concorde, l'oubli des distinctions, tout en ayant les goûts raffinés de sa race ; il disait, sans s'en apercevoir :

— Vous tous, bourgeois, devriez aimer la République : elle seule vous élève, elle seule comble la distance qui vous sépare des nobles !

On n'est pas impunément sorti de la cuisse de Jupiter, il en reste toujours quelque chose.

Ses opinions très accentuées lui faisaient rêver la liberté pour tous. Entre lui et le prince imbu d'idées autoritaires, s'engageaient souvent des discussions interminables.

Le docteur Roberts avait quitté le nom de ses ancêtres par ambition, ne voulant pas qu'on pût dire un jour en le voyant arriver : « Celui-ci doit ses succès à son nom. »

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(5) du 14 Décembre 1882.

LES

COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

En effet, pas une rue importante qui n'ait son église ou sa chapelle. Tous ces clochers de formes si diverses rient et chatoient au grand et pur soleil d'Italie.

Florence est traversée par l'Arno qui la coupe dans sa longueur de son large ruban vert ; l'animation du fleuve ajoute encore au charme de cette ville attrayante.

Le palais Salviati était une de ces demeures somptueuses dont les grands hôtels du faubourg Saint-Germain ne sauraient donner une idée.

Tout ce que l'art uni à la richesse peuvent accumuler dans une habitation, se trouvait semé à profusion dans ce brillant édifice.

Les murs lambrissés étaient d'une hauteur telle qu'au-dessus d'eux l'homme semblait petit.

Des galeries de tableaux anciens, signés tous par des maîtres, reliaient entre elles les différentes salles.

Le marbre, le porphyre avivaient toute

chose ; les jardins débordaient d'une végétation luxuriante, les serres surtout offraient un aspect féérique.

Le prince aimait les fleurs rares ; il avait réuni une collection tellement abondante et variée, que l'on venait de dix lieues à la ronde visiter ses splendides spécimens de la flore des deux mondes.

Avec l'aide de Schikler, un de ses amis, savant naturaliste, il parvint à acclimater des fleurs de l'Inde, composant un climat factice dans un climat déjà si favorable à l'éclosion des plantes.

Les résultats obtenus dépassèrent les espérances des deux amis. Les bouquets qui sortaient de ces serres avaient une réputation européenne.

On chercha longtemps à dérober le secret de leurs longues études ; il y eut même, certain soir, bris et escalade de la part d'un naturaliste qui se desséchait d'envie devant ce problème insoluble ; il risqua de s'embrocher en franchissant les herbes qui protégeaient les serres contre les maraudeurs.

Il en fut pour sa courte honte ; on retrouva le lendemain des vestiges de culotte déchirée d'une façon désastreuse.

Le malheureux avait dû passer une partie de la nuit suspendu entre ciel et terre ; grâce à des efforts désespérés il avait enfin reconquis sa liberté.

Cet incident tragi-comique égaya les amis du prince ; Schikler surtout riait de bon cœur de la déconvenue de son confrère ; ce-

pendant, pour éviter de nouveaux larcins, on plaça à l'entrée de chaque portail d'énormes molosses, dont la vue seule devait tenir en respect l'homme le plus déterminé.

Parmi les hôtes habituels du palais se trouvait le philosophe Schikler, déjà nommé. Autrichien, libre penseur, ami du prince, dévoué à sa maison jusqu'au fanatisme, il avait quitté patrie et famille pour vivre de la vie de César Salviati.

Petite de taille, légèrement voûté, le corps grêle, nul ne songeait à se retourner en le voyant passer ; cependant, si l'on considérait la tête de cet homme, on était attiré, retenu par la puissance et l'éclat du regard ; ses cheveux argentés, très longs, rejetés en arrière, lui formaient une sorte d'auréole, donnant à ce visage un cachet de vraie grandeur.

Le front bombé, large, les tempes fortement accusées, dénotaient une intelligence très développée ; éloquent sans effort, ses études, faites à Heidelberg, n'attachaient pas son esprit des brouillards de la philosophie allemande.

Tout se faisait clarté, lumière, dans cet homme.

Tolérant dans toute l'acception du mot, il cherchait la vérité avec passion, croyant l'atteindre plus facilement en frappant à toutes les portes.

Le prince aimait cet esprit droit, cette âme loyale, cet infatigable travailleur.

Immédiatement après le corbillard : la famille, le général Pittié, représentant M. Grévy, les présidents du Sénat et de la Chambre, les membres du gouvernement, les délégations des groupes républicains de la Chambre, les sénateurs, les députés, le conseil municipal, le conseil général, le syndicat de la presse parisienne, le syndicat de la presse départementale, etc. ; plus quatre-vingt-dix à cent délégations, tant de Paris que de la province.

M. Charles Edmond a donné lecture des discours de M. Victor Hugo :

« La mort d'un homme comme Louis Blanc est une disparition. C'est une lumière qui s'éteint. On est saisi d'une tristesse qui ressemble à de l'accablement.

» Mais l'accablement dure peu ; les hommes croyants sont forts ; vivre, c'est espérer. Une lumière s'est éteinte, mais la source de la lumière ne s'éteint pas. Les hommes comme Louis Blanc sont nécessaires ; ils disparaissent quand il le faut, leur œuvre ne peut pas être discontinuée ; elle fait partie de la vie même de l'humanité.

» Pleurons donc Louis Blanc ; mais espérons. Pleurons-le, mais ayons confiance. En ce moment, dans ce monde meilleur où il est, il nous écoute, et il nous approuve. Il voulait et il faisait le bien ; il était éloquent et il était excellent. Historien, il enseignait ; orateur, il persuadait ; philosophe, il éclairait. Honorons sa dépouille, vénérons sa mémoire, et acceptons son immortalité. De tels hommes, répétons-le, sont nécessaires. Ils doivent mourir, c'est la loi terrestre, et ils doivent durer c'est la loi céleste. La nature les fait, la République les veut.

Qu'y a-t-il au fond de la République ? Il y a l'homme. Qu'y a-t-il au fond de la nature ? Il y a Dieu.

» Les êtres comme Louis Blanc sont des consciences suprêmes. Ils traversent la vie, et n'ont qu'une préoccupation, faire ce double devoir : Devant l'histoire, les faits, les incidents, les catastrophes, les événements, les révolutions, servir les peuples ; devant Dieu, les aimer. »

D'autres discours ont été prononcés ensuite : par M. Barodet, député de l'extrême gauche ; par M. Madier de Montjau, au nom de la majorité républicaine de la Chambre ; par M. Henri Martin, au nom de la majorité républicaine du Sénat ; par le docteur Blondeau, au nom du Comité électoral du 5^e arrondissement ; par M. Edouard Lockroy, président de l'association des journalistes républicains ; par M. Moret, typographe, président de l'association de l'Imprimerie Nouvelle.

Obsèques de M^e Lachaud.

Les obsèques de M^e Lachaud ont eu lieu mardi à Saint-Germain-des-Prés. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Oscar Falateuf, bâtonnier de l'ordre des avocats ; par MM. Rousse et Desmarests, anciens bâtonniers et par M. Bhonca.

Le deuil était conduit par M. Georges Lachaud.

Une grande partie de la magistrature, parmi laquelle on remarquait le président Aubépin, assistait à la cérémonie. Beaucoup d'anciens magistrats y assistaient également.

Des personnages du monde, des artistes, des notabilités du parti bonapartiste, des représentants de la presse avaient tenu à se trouver à ses obsèques.

On remarquait aussi les rédacteurs judiciaires qui avaient accompagné Lachaud dans ses grands procès des départements et de l'étranger, et qui n'avaient pas peu contribué à sa réputation, comme il en convenait lui-même. C'étaient Rocher, J. Baissas, Lelièvre, Roger, etc.

Après la cérémonie, le char a pris le chemin du cimetière Montparnasse.

Aucun honneur militaire n'a été rendu à M^e Lachaud, quoiqu'il fût chevalier de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE
ET FAITS DIVERS.

Tribunal consulaire de Cahors.

Par arrêté préfectoral, en date du 1^{er} décembre 1882, les électeurs commerçants de l'arrondissement de Cahors, sont convoqués pour le dimanche 17 décembre courant, à 9 heures du matin, à l'effet de procéder au renouvellement partiel des membres du Tribunal de commerce de Cahors.

* * *

Nous complétons l'arrêté préfectoral en disant qu'il s'agit dimanche prochain de remplacer deux juges sortants, non rééligibles : MM. Delpech et Rouquette, et de pourvoir au remplacement de M. Cayla Henri, juge suppléant, également sortant.

Or, on sait qu'on ne peut prendre les nouveaux juges que parmi d'anciens juges ou des juges suppléants, ayant deux ans de siège.

Quant au juge suppléant à élire, c'est dans la liste des notables commerçants qu'il faut le choisir.

Par une initiative que nous ne saurions trop louer, un certain nombre de commerçants et industriels de la ville se sont réunis, mardi soir, afin de discuter et d'arrêter des choix pour ces postes de juges consulaires, plus sérieux et plus importants qu'on ne le pense généralement.

Jusqu'ici on ne s'était pas suffisamment préoccupé de l'aptitude des candidats, et l'honorabilité paraissait le seul titre nécessaire pour obtenir les suffrages.

Eh bien, il faut mieux que cela ; et c'est pour ce motif que dans la réunion préparatoire de mardi dernier on a, dans une discussion des plus courtoises, recherché les candidatures qui, par leur connaissance des affaires, par leur habitude des travaux publics, pouvaient apporter quelques lumières de plus aux procédures souvent fort importantes et très obscures qui se déroulent devant le Tribunal de commerce.

La discussion s'est un instant égarée sur les juges sortants et les candidats qui peuvent les remplacer. Il est bon de ne pas se méprendre à ce sujet.

On ne peut, nous le répétons, leur trouver des remplaçants que parmi d'anciens magistrats consulaires.

Quant au juge suppléant à élire, ce sont des candidats nouveaux à rechercher et un choix à faire *dès aujourd'hui* ; car son élection doit avoir lieu dans la même journée du 17, après l'élection des juges.

C'est précisément sur ce point qu'un peu de confusion s'est produite à la réunion. Au lieu de désigner d'ores et déjà les candidatures aux sièges vacants, une commission a été nommée pour préparer les candidatures et les soumettre aux notables commerçants dans une réunion qui sera ultérieurement fixée.

Comme on le voit par ce qui précède, il est urgent que cette réunion générale ait lieu avant dimanche prochain, *sous peine d'inutilité absolue* ; car les *deux élections* ont lieu ce jour-là.

Nous appelons sur ces observations toute l'attention des commissaires qui ont été investis, mardi soir, de la confiance des électeurs consulaires présents à la réunion.

Une lettre de la commission, que nous recevons à l'instant, convoque les électeurs consulaires pour le vendredi 15 du courant, à 8 heures du soir, dans une des salles du 1^{er} étage du Café de Bordeaux.

Concours hippiques de 1883.

La Société hippique et française vient de fixer le nombre, le lieu et la date des concours hippiques de l'année 1883.

Une somme de 318,571 fr. est destinée aux mille quatre cent quatre-vingt-deux prix qui seront distribués dans les différents concours de Bordeaux, Paris, Nantes, Lyon, Lille et Nancy.

Le département de la Haute-Garonne est compris dans la circonscription de Bordeaux, ainsi que les départements de l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, les Charentes, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, le Gers, la Gironde, l'Hérault, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Basses et Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales,

le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Vienne.

Voici du reste l'époque des concours : Bordeaux. — Du 11 février aux 18. Les engagements seront reçus à la préfecture de la Gironde le 5 février. Les chevaux devront arriver le 11 avant midi. Total des prix : 49,212 fr.

M. le ministre du Commerce a décerné, sur la proposition de l'Académie de médecine, une médaille d'argent à M. le docteur Calmeilles, à Gourdon, en récompense du zèle avec lequel il s'est livré à la propagation de la vaccine dans le cours de l'année 1880.

Les bureaux télégraphiques créés à Luzech et à Puy-l'Evêque, seront ouverts le 18 décembre courant à la correspondance officielle et privée.

Le nommé François Capmeil, natif de Serres, commune de Bagnac, s'est suicidé vendredi, 24 novembre dernier, en se tirant un coup de revolver derrière l'oreille droite ; la mort a été instantanée. Il a laissé un petit billet ainsi conçu : « En m'ôtant la vie, je demande pardon à Dieu et aux hommes, car elle ne m'appartient pas. »

Capmeil était âgé d'environ 65 ans. Son suicide ne peut être attribué qu'aux souffrances que lui causait une maladie incurable.

L'ESTUDIANTINA TOULOUSAINE

On mande de Toulouse, 11 décembre : Aujourd'hui a eu lieu, dans la salle du théâtre du Capitole, sous la présidence du Recteur, la séance solennelle de rentrée des Facultés.

Les étudiants ont fait, à cette occasion, une manifestation bruyante, à titre de protestation contre le refus du maire de leur accorder une réduction d'un tiers sur les prix des places du théâtre municipal.

Les passages des discours des professeurs, demandant la création à Toulouse d'une Faculté de médecine, ont été vivement et unanimement applaudis.

Par contre, M. Hue, professeur de droit, le maire et la municipalité ont été hués et sifflés. Les cris de : Réduction ! Réduction ! Démision !! répétés sur l'air des lampions, couvraient la voix des orateurs.

En présence de cet épouvantable vacarme, le Recteur s'est vu forcé de lever la séance avant même la fin de la distribution des médailles aux lauréats.

La manifestation a continué sur la place du Capitole et l'on s'attend à de nouveaux incidents, à la suite d'une réunion privée tenue ce soir par les étudiants, au Pré Catelan.

On blâme généralement le maire d'avoir organisé cette solennité dans la salle du théâtre au lendemain même du refus fait aux étudiants de diminuer en leur faveur le prix des places.

Toulouse, 12 décembre, soir.

On jouait, hier soir, *Faust*. Les trois quarts du parterre étaient occupés par les étudiants. Aussitôt le rideau levé, les cris de « réduction, réduction ! » sont poussés en chœur, accompagnés de cris et de chansons. Force est de suspendre la représentation devant ce charivari. Le rideau baisse, le silence se fait dans la salle ; il reprend de plus belle lorsqu'on veut continuer la représentation.

Après quelques tentatives de la sorte, vers 9 heures, un commissaire de police, ceint de son écharpe, harangue les étudiants et les excite au calme. Les expressions peu choisies de l'officier de paix soulèvent, à maintes reprises, un violent tumulte. La menace de faire évacuer le parterre est accueillie par une formidable bordée de sifflets.

Aussitôt dit, aussitôt fait : les agents de police, conduits par des commissaires en écharpe, franchissent la barrière qui sépare les stalles du parterre et se précipitent sur les étudiants.

Un étudiant est empoigné, puis rapidement délivré par ses camarades. Après une courte résistance, les manifestants sont forcés de céder aux brutalités de leurs agresseurs. A la sortie, plusieurs arrestations sont opérées.

Les étudiants veulent alors réclamer la mise en liberté de leurs camarades ; mais le poste de police est gardé par de nombreux agents et une compagnie d'infanterie ; une ligne de sentinelles

tient la foule à distance ; de nouvelles bousculades se produisent et la police fait encore des arrestations.

Une grande foule a stationné devant le Capitole, jusqu'à une heure assez avancée.

On écrit de Gramat :

Un verglas subit, qui s'est produit hier dans notre ville et dans les environs, a causé la mort d'un employé du chemin de fer, qui, ayant voulu descendre d'un train en marche, a glissé sur le trottoir de la gare et a eu la tête broyée par la roue du wagon.

On écrit de Saintes :

La température humide que nous subissons est extrêmement défavorable à la santé publique. Aussi apprenons nous avec regret que, depuis quelques jours de nouveaux cas de fièvre se sont manifestés dans le faubourg Saint-Palais. En outre, quelques cas de rechute ont été constatés.

Par décision de M. le recteur d'académie, la réouverture des classes du collège de Saintes, précédemment fixée au 11 décembre, n'aura lieu qu'après le 1^{er} jour de l'an.

On écrit de Toulouse :

Une descente de police, qui a été faite lundi dans une maison de la rue des Salenques, a amené la découverte de métaux et engins servant à la fabrication de fausses pièces de 5 francs.

Cette visite domiciliaire a eu lieu, dit-on, après l'arrestation dans une ville voisine des personnes occupant ladite maison.

Université de France

ACADÉMIE DE TOULOUSE

LYCÉE DE CAHORS

Le public est prévenu que le *Judi 21 décembre 1882*, il sera procédé, à *deux heures de l'après-midi*, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après :

Pain ; Viande ; Épicerie ; Bois de chauffage.

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication, pourront prendre connaissance des cahiers des charges à *l'Economat du Lycée*, tous les jours (Dimanches exceptés) de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions devront être établies sur *papier timbré de 60 centimes* et déposées à l'Economat le **mercredi 20 décembre**, avant **4 heures du soir**.

Des modèles de soumissions sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Le Proviseur du Lycée,

BRÉHIER.

Vu :
L'Inspecteur d'Académie,
G. LAUNOY.

Un crime horrible vient d'être découvert au hameau de Bataille, commune de Saint-Georges-de-Longnes Pierres (Charente-Inférieure),

Depuis le 20 mai dernier, le sieur C..., domestique, avait disparu de la maison de ses maîtres, les époux Pineau. C... passait pour posséder une certaine somme d'argent. Les recherches faites pour retrouver ses traces n'avaient pas abouti jusqu'ici. La rumeur publique accusait d'un crime la femme Pineau. Mercredi de la semaine dernière, des gendarmes de la brigade d'Aulnay, ramassèrent dans un champ quelques fragments d'os à demi-carbonisés, qui paraissaient appartenir à un corps humain.

De nouvelles investigations ayant été faites par ordre du parquet de Saint-Jean-d'Angély-on découvrit bientôt, dans un fossé, un squelette presque complet et carbonisé.

La femme Pineau, interrogée par le juge d'instruction, opposa d'abord aux questions du magistrat des dénégations énergiques. Puis elle avoua à son mari qu'elle avait attiré le malheureux C... dans un fournil, qu'elle lui avait coupé la gorge avec un rasoir, et qu'elle avait ensuite précipité le cadavre dans le four allumé.

La coupable a été arrêtée. Il est à peu près certain que le sieur Pineau est complètement étranger au crime.

Quatre jeunes gens du mas du Tence, (Ardèche), les sieurs Jean et Antoine Chave, Chaudier et Rocheraud, ont attaqué, à la Vallée-Solitaire, une famille d'honnêtes cultivateurs, les époux Gounon.

Les deux frères Chave se sont précipités sur Gounon. L'un d'eux lui a littéralement scié les cuisses avec un long couteau. La perte du sang a déterminé une mort presque instantanée.

Le beau-frère de Gounon a reçu un violent coup de couteau dans la cuisse gauche.

Les coupables ont été découverts, arrêtés et écroués à la prison de Tourdon.

Variétés

Notice sur les anciennes Mosaïques TROUVÉES A CAHORS.

(Suite).

Quelques temps après, c'est-à-dire vers le milieu du dix-septième siècle, il y avait déjà à Cahors et en Quercy des connaisseurs et des amateurs d'antiquités. Mais on s'attachait surtout à la numismatique, et l'on collectionnait principalement les pièces de monnaies romaines, plus faciles à conserver que les mosaïques.

Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que nous avons quelques notions exactes sur les mosaïques qui ont été découvertes ça et là dans les différents quartiers de Cahors. Nous les mentionnerons ci-après, en suivant autant que possible l'ordre chronologique.

N° 1. En 1829, M. Carrié, père du propriétaire actuel de l'enclos qui renferme le portail des Thermes, dont nous avons parlé plus haut, mit à découvert une superbe mosaïque qui semblait avoir servi jadis de pavé à une grande salle de bains romains. Elle était longue de 12 mètres 10 et large de 6 mètres 46. Elle était formée par des cubes de marbre de 9 millimètres de côté, de quatre couleurs, blanc, noir, rouge foncé et jaune. Un archéologue distingué de l'époque, M. le baron Chaudou de Crazauc, alors sous-préfet de Figeac, en a fait une description exacte et détaillée que nous ne reproduisons pas ici, parce qu'on peut la trouver dans l'Annuaire du Lot de 1835 (deuxième partie, page 9). Nous dirons seulement que cette mosaïque présentait de nombreux compartiments qui, bien que systématiquement disposés, étaient très-variés, autant dans les ornements des cadres que dans ceux de l'intérieur. On y voyait des rosaces de mille formes, des feuilles de lotus des tridents, des dauphins. Ces trois derniers sujets convenaient on ne peut mieux à des bains publics.

Le dessin que nous joignons à cette notice donnera du reste une idée assez exacte de cette mosaïque; c'est une réduction géométrique de celui qu'avait fait faire dans le temps M. l'ingénieur des ponts et chaussées Pellegrini, qui laissa dans le pays d'excellents souvenirs comme ami des sciences et des arts.

N° 2. En 1830, en pratiquant la fouille du magasin des tabacs dans le jardin de l'ancien monastère de Saint-Géry, on a trouvé aussi une mosaïque à 4 mètres environ au-dessous du sol de ce jardin. Elle était en très-mauvais état. Il ne fut pas possible d'en conserver la moindre partie, ni même de reconnaître les traces de la composition.

N° 3. En janvier 1859, en faisant des fouilles dans le jardin de M. Valet, pour la construction du nouveau Palais de justice, on a trouvé encore une grande mosaïque à une profondeur de 2 mètres 90 au-dessous de l'axe du boulevard. Le tracé des dessins apparents était un piqué noir disposé en hexagones réguliers sur un fond blanc. L'état de détérioration n'a pas permis de bien déterminer d'autres détails.

N° 4. Une autre mosaïque fort remarquable a été trouvée dans le voisinage, presque en même temps, quoique à un niveau bien supérieur, sous le jardin de M. Vincent, pépiniériste, situé dans le même quartier. Le propriétaire a eu la précaution de la faire ouvrir soigneusement, sauf une partie formant un carré de 1 mètre 50 de côté, qui est visible au fond d'un puits construit exprès dans ce but.

M. Dussol, membre de la commission, a reproduit par la photographie un dessin de cette mosaïque, simple dans sa composition, mais fort

bien confectionnée.

N° 5. Une autre mosaïque a été découverte dans un préau de l'hôpital général, en creusant les fondations des murs d'un nouveau pavillon. Elle était à 1 mètre en contre bas du sol de la rue et à 5 mètres en contre-haut de celle trouvée dans le jardin de Saint-Géry (magasin des tabacs en feuille), qui en est éloigné de cent mètres environ. La composition de cette dernière mosaïque était analogue à celle de l'enclos Carrié. Les dessins des caissons seulement variaient. Ceux-ci n'indiquaient aucun caractère symbolique. C'étaient des rosaces à trèfles ou à feuilles de laitue, autant qu'on a pu en juger par les restes de trois caissons presque intacts.

N° 6. En 1870, en construisant, rue du Lycée, la maison Richard, où sont actuellement les bureaux de la poste et du télégraphe, on a découvert une fort belle mosaïque qui a été préservée et acquise par M. de Roumejoux, inspecteur de la Société française d'archéologie. Celui-ci l'a fait transporter dans une de ses propriétés à Périgueux, mais il a eu la complaisance extrême de nous en donner un croquis.

N° 7. La même année, et dans le voisinage de la maison dont nous venons de parler, on a trouvé, en faisant des fouilles, une belle mosaïque ronde de 1 mètre 60 de diamètre, qui a été couverte de plâtre et munie de cercles en fer, par le soin de M. Delheil père, entrepreneur de maçonnerie. Elle appartient à M^{me} V^e Couderc.

(A suivre).

J. MALINOWSKI.

(Extrait du Bulletin de la 3^e réunion des sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne).

Dernières Nouvelles

Berlin, 11 décembre.

Il est question d'un manifeste de l'Europe monarchique contre la révolution et le socialisme.

C'est la Russie qui a pris l'initiative de ce mouvement.

Londres, 11 décembre.

Lord Granville a fait une nouvelle proposition à la France en lui offrant deux portefeuilles dans le ministère égyptien, l'un de ces portefeuilles devant être celui des finances et devenant la propriété du gouvernement français.

On espère un accord dans quelques jours.

M. Gambetta s'est levé samedi, dit le National, mais avec beaucoup de peine, et a déjeuné avec quelques amis, le docteur Lannelongue, M. Etienne, député de l'Algérie, M. Ranc, M. Paul Arène. Le malade porte toujours son bras en écharpe maintenu dans un appareil qui n'a pu encore être enlevé.

M. Gambetta sortira peut-être la semaine prochaine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 13 décembre.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1883 sur les ressources extraordinaires.

M. Ribot, répondant à M. Haentjens, dit que la commission du budget a ramené de 40 à 50 millions les dépenses du budget d'emprunt au budget ordinaire.

Elle a su résister aux augmentations de crédit; elle ne peut donc pas trop s'émouvoir des reproches qui lui ont été adressés.

Les budgets de l'empire se sont tous soldés en déficit. En 1859, l'écart a été de 234 millions.

M. Janvier de la Motte. — Nous ne prétendons pas que l'empire n'ait pas fait de fautes.

M. Ribot. — Les budgets de la République sont mieux établis.

Le chiffre prouvent seulement qu'il faut ce garder des crédits supplémentaires qui sont la plaie d'un budget.

L'orateur revenant à la situation budgétaire, dit qu'il faut l'envisager en se dégageant de tout parti pris, soit en bien, soit en mal.

On peut avoir confiance dans nos finances, quand on voit la progression constante de nos revenus directs. Elle dénote une solidité qui est une garantie pour l'avenir.

Examinant ensuite le budget extraordinaire, l'orateur est d'avis qu'il y aurait un intérêt considérable à clore au plus tôt le compte extraordinaire de la guerre ainsi que celui de la marine, qui à lui seul y figure pour le chiffre de 93 millions.

Parlant des grands travaux, l'orateur constate

qu'on en a trop entrepris à la fois. Il faut tenir compte des habitudes du pays, de la densité de la population; et en faisant violence aux conditions normales du marché des capitaux et de la main d'œuvre, on s'expose aux plus graves dangers économiques.

Suivant l'orateur, on a trop délaigné les secours des grandes compagnies; on a obéi à des préventions qui n'étaient pas justifiées. Il eût été préférable de réviser les conventions et de traiter avec les compagnies sur les bases du programme de 1870.

Si l'on groupe toutes les dépenses qui s'imposent au budget extraordinaire, on arrive au chiffre de 800 millions. Mais il faut songer à l'avenir du pays et ne pas compromettre sa puissance financière, dont à un moment donné on peut avoir besoin pour un grand effort patriotique. (Très bien !)

En terminant, l'orateur dit que la commission du budget a pris acte des déclarations du ministre et qu'elle a voulu lui donner un vote de confiance auquel elle prie la Chambre de s'associer.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. Philibert

Spectacle du jeudi 14 décembre 1882.

Le Fils de Coralie

Comédie en 4 actes

On commencera par

LES SUITES D'UN PREMIER LIT

Comédie nouvelle en 1 acte.

Bourse de Paris.

Cours du 14 décembre.

Rente 3 p. %	80.00
— 3 p. % amortissable	80.60
— 4 1/2 p. %	109.50
— 5 p. %	114.70

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris 12 décembre 1882.

Le 5 0/0 continue à osciller autour de 115 au milieu d'une nudité d'affaires presque complète; il se traîne de 114,90 à 115,05; on le tient en ce moment à 114,97; le 3 0/0 est calme à 80,50, l'amortissable à 81,25.

La Banque de France est ferme de 5,460 à 5,470; les autres institutions de crédit sont lourdes, le Foncier à 1,345, la Banque de Paris à 1,065; le Mobilier espagnol est retombé de 305 à 290.

Les chemins sont plutôt offerts, le Lyon à 1,575, le Midi à 1,185, le Nord à 1,890 l'Orléans à 1,250. Le Suez a encore une fois perdu le cours de 2,400 et a reculé à 2,380.

Les fonds étrangers sont vigoureusement soutenus, le 5 0/0 Italien de 89,05 à 90,05, le 5 0/0 Turc de 12 à 12,05, la Banque Ottomane de 753 à 751, l'Unifiée égyptienne de 336 à 334.

Les actionnaires de la Société minière et métallurgique de Penarroya sont prévenus que, par décision du Conseil d'administration, en date du 14 novembre, le versement du dernier quart soit 125 fr. par action, devra s'effectuer du 10 au 16 janvier, 12, place Vendôme.

Les actionnaires du Comptoir central de France, dans leur réunion du 5 décembre, ont autorisé la fusion de cette Société avec la Banque mobilière. Les actions de la Banque mobilière seront échangées contre des actions du Comptoir central de France à raison de quatre actions libérées de la première contre une action libérée du second.

Etude de M^e L. BOUSQUET, avoué-licencié en droit, à Cahors, rue Fénélon, n° 7.

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE SÉPARATION DE BIENS

Suivant jugement contradictoire rendu le six décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré, entre :

Dame Malvina Metet, sans profession épouse de Garrigou Augustin fils, domiciliée à St-Denis, canton de Catus,

Demanderesse ayant pour avoué M^e Bousquet. Et ledit Garrigou Augustin fils, propriétaire domicilié audit St-Denis.

Défendeur ayant pour avoué M^e Talou. Ladite dame Metet a été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué de la demanderesse soussigné.

Cahors, le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signé : L. BOUSQUET.

BIBLIOGRAPHIE

J. HETZEL et Cie, Editeurs, 18, rue Jacob, Paris.

24 Ouvrages nouveaux (Étrennes 1883)

Le but des directeurs et des collaborateurs du Magasin et de la Bibliothèque d'Education et de Récréation n'est pas seulement de faire des livres irréprochables à l'usage de la jeunesse et de l'enfance, et de constituer à nos jeunes générations un trésor littéraire qui a manqué en France aux

générations passées; leur but, en publiant successivement les trois cent volumes qui composent leur précieuse collection, a été de créer une littérature répondant sérieusement à cette idée : une littérature digne de la famille tout entière, et d'établir entre les enfants et les parents un lien intellectuel et moral par la lecture des mêmes livres.

C'est une erreur de croire qu'un livre n'a d'intérêt pour l'âge mûr qu'à la condition d'être hors de la portée des enfants. Il est tout un grand côté de l'âme et de l'esprit humain qui peut donner matière à des œuvres de premier ordre également accessibles à tous les âges : témoin les 30 ouvrages de Jules Verne.

On ne saurait trop le répéter, ce qui a qualité littéraire, ce qui a qualité morale, est pour tous; il n'est pas de petit sujet pour le véritable écrivain, et de ce qu'on doit exclure des livres à l'usage de la jeunesse la peinture de celles des passions, qui ne peuvent que corrompre l'humanité, il ne s'ensuit pas que non-seulement le talent et l'esprit, mais que le génie lui-même ne puissent se donner carrière dans des œuvres saines et fortes, douces et tendres qui charment à la fois le père et le fils. Les Enfants, de Victor Hugo; Le livre d'un Père, de V. de Laprade, l'ont prouvé d'une façon éclatante.

L'histoire d'un enfant peut être un chef-d'œuvre aussi bien que celle d'un conquérant; il n'est pas besoin d'être un héros pour être un héros, il n'est pas besoin surtout d'être un scélérat, un homme taré ou perdu, ou même un criminel repentant, pour exciter l'intérêt et aviver la curiosité. C'est le côté sain de notre être qui est le plus susceptible des meilleures et des plus sincères émotions; eh bien, c'est à ce côté sain qu'il faut que s'adresse le livre qui veut être lu par tous. L'Histoire d'un Enfant (le petit Chose), de A. Daudet; la Roche aux Moutelles, de J. Sandeau; Sans Famille et Romain Kalbris, d'Hector Malot; les livres de Stahl : les Contes et Récits de morale familière, les Histoires de mon Parrain, l'Histoire d'un Ane et de deux jeunes filles, les Patins d'argent, les quatre filles du Dr Marsch, Maroussia, la Comédie enfantine de L. Ratisbonne, et cinquante autres, n'ont pour héros que des enfants; le plus difficile peut trouver profit et plaisir à les lire.

Diderot, qui n'a pas toujours prêché d'exemple, l'a dit : « Si vous voulez un succès durable, prenez un sujet moral, » à quoi nous nous permettrons d'ajouter : Si vous voulez obtenir un succès général, faites un livre qui puisse faire à celui qui le lit, du bien et non du mal.

La recherche des défauts de la nature humaine, peut et doit attirer certains esprits comme l'étude de nos maladies doit solliciter l'attention de nos médecins, mais il faut que dans ces deux études le but soit de guérir et non de vicier.

Ce n'est pas tout de montrer où la faiblesse des hommes peut descendre, ce qui vaut mieux, c'est de faire voir jusqu'à quelle vertu cette faiblesse peut monter, quand une conscience droite l'éclaircit et la soutient. Dans la littérature comme dans l'art, il faut savoir choisir, et celui-là seul qui tend vers le beau et dont la noble envie est d'aller jusqu'à lui, est sûr de ne pas se tromper de route. Le modèle définitif ne sera jamais le difforme.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à donner les titres des 23 Ouvrages nouveaux que la Bibliothèque d'Education et de Récréation publie en ce moment : — L'École des Robinsons et le Rayon Vert, par Jules Verne; la Lecture en famille, par E. Legouvé; les Épreuves de Norbert, par S. Blandy; Lucie Avila, par L. Biart; la Montagne Perdue, par Mayne-Reid; les Mémoires d'un Collégien, par André Laurie; le Théâtre de Famille, par Genevraye; Un Ecclésiastique Américain, par Aldrich et Th. Bentzon; les tomes I et II de l'Histoire de France et les tomes I et II de l'Histoire de la Révolution, de J. Michelet; les 2 volumes de l'année 1882 du Magasin d'Education et de Récréation; Christophe Colomb, par Jules Verne; les Pigeons de Saint-Marc, par M. Génin; La Patrie avant tout, par Diény; — trois Albums en noir de la Bibliothèque de M^{lle} Lili; Un drôle de Chien, La fête de Papa, par L. Frœlich; le Petit Escamoteur, par Froment, et trois en couleurs; — l'Alphabet musical de M^{lle} Lili, par Trojelli et Beaumann; Sur le Pont d'Avignon, par L. Frœlich; Un chasse extraordinaire, par R. Tinant.

L. M.

A VENDRE DES PLANTS DE VIGNE (EN PÉPINIÈRE)

Tels que : Plants de Mérau, Auxerrois et autres Plants du pays de première qualité. La première pousse ayant au moins 50 centimètres.

S'adresser à M. BELMON (Henri), propriétaire à Lalande, près Belaye (Lot).

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, Journal Universel d'Électricité. — Sommaire du numéro du 9 décembre 1882. — Bureaux, 51, rue Vivienne, Paris. — Le rendement électrique; Th. du Moncel. — Résultat des expériences faites à l'Exposition d'Électricité sur les lampes à incandescence, par MM. Allard, Joubert, F. Le Blanc, Potier et H. Tresca. — Les aurores polaires (8^e article); Alfred Angot. — Les sciences physiques en biologie: L'électricité (16^e article); Dr A. d'Arsonval. — Revue des travaux récents en électricité: Intercommunication électrique dans les trains en marche, système W.-H. Floyd. — Influence de la température sur l'alimentation. — Règles pour l'établissement des paratonnerres. — Correspondance: Lettre de M. Dubois. — Faits divers.

S^t-NICOLAS, 3^e année. Sommaire du n^o 1. — 7 décembre 1882. — Djammal Eddin (J. Protche de Viville). — Ce qui vient facilement s'en va de même. — Une chasse au Chevreuil. — Jean-Jean. — La guerre des rats et des souris (Eudoxie Dupuis). — Un souvenir de la Saint-Nicolas (Surmay). — La boîte aux lettres. — La Tirelire aux Devinettes. — Illustrations par Poirson, Lizzie Lawson, Specht, Robert Tinant, Wilsonn, Ashwa, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 23 (2 décembre 1882). — Darwin, Goethe et Lamarck, par M. Hæckel. — Le phylloxéra par M. Barral. — La fièvre typhoïde et l'épidémie de 1882, par M. Quinquaud. — Bayen et la découverte de l'oxygène. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Chronique. Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Nouvelle Encre. J. GARDOT DIJON. n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas. MÉDAILLE D'OR, 1882. — Chez tous les Papetiers.

21 RÉCOMPENSES
1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN
DITE
ÉLIXIR DES VOSGES
TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

EXCELLENTE OCCASION
A céder le Dictionnaire universel de Larrousse, s'adresser au bureau du Journal.

Avis.
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la pste.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS
ADULTES & ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 33 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N^o 93,714: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PEY-CLET, Instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).
N^o 63,476: M. le curé Comparat, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sautes nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. 16; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 20 fr. 32. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage: en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

A LOUER
Présentement
UN APPARTEMENT
DE SIX PIÈCES
AUX TILLEULS,
Rue du Lycée, 27.

NOUVEAUTÉS. — DRAPERIES. — TOILES.
MAGASIN DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

P. BOI

CAHORS. — 12, rue de la Liberté et rue des Élus, 7. — CAHORS.

Cette MAISON se recommande aux personnes désireuses d'acheter réellement bon marché; n'ayant ni loyer, ni commis à payer et peu de frais généraux à supporter et faisant ses achats directement avec les meilleures fabriques, la MAISON BOI peut livrer ses marchandises à 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Grand choix
de Toiles pur chanvre,
Toiles blanches et crémées. — Linge de table. — Mouchoirs de poche. — Coutils. — Etouffes pour meubles. — Couvertures. — Duvet pour Edredons. — Trousseaux et Layettes, etc., etc.

Grand choix
de Nouveautés pour Robes, tentes nouvelles. — Velours, Soiries. — Articles pour Deuil. — Châles, Flanelles. — Beau choix de Draperies pour Costume de dames, hommes et enfants. — Draps et Mérinos pour soutanes. — Corbeilles de mariage, etc., etc.

VIGNES AMÉRICAINES

Provenance franc de pied Américain.

MASSOU

Viticulteur, à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX COURANT POUR 1882-83:

Table with columns: PORTE-GREFFES (Boutures, Racinés) and PRODUCTEURS DIRECTS (Boutures, Racinés). Lists various vine varieties and their prices.

GREFFES (sur garantie), livrables du 15 Mars au 15 Mai prochain. — On livre, l'année après, autant de Racines et Greffes d'une année, qu'il y a eu de marquants. — Chaque Propriétaire doit envoyer ses boutures françaises.

Par quantité de dix mille, le cent, 20 fr. — Sans garantie de reprise, 5 fr. par cent meilleur marché.

RIPARIA, Boutures (Provenance Américaine): Pour être sûr qu'il n'y a pas dégénérescence provenant de greffage sur vignes françaises, pris au DOCK, à BORDEAUX, par caisse de dix mille, 60 fr. le mille avec la garantie de reprise, en livrant l'année après autant de boutures qu'il y a eu de manquants. — Sans garantie, 50 fr. — Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

Franco, rendu en gare et d'emballage.

COLORATION DES VINS PAR LA TEINTE VÉGÉTALE

GARANTIE INOFFENSIVE ET EXEMPTÉ DE TOUTE MATIÈRE NUISIBLE

Table showing the cost of coloring wine: La dose pour 1 barrique de 225 litres (3 fr.), La boîte de six doses pour 6 barriques de 225 litres (16 fr.), La boîte de 12 doses pour 12 barriques (30 fr.).

Ce produit donne aux vins trop faibles une belle couleur pourpre, c'est-à-dire la couleur naturelle du vin, ne les trouble pas et aide à la clarification.

Expédition franco port et emballage contre mandat poste avec instruction détaillée; il est ajouté, sur la demande du client, la manière sûre et pratique de fabriquer avec les raisins secs le vin et la piquette de ménage.

Adresser toutes demandes à M. COUSTILLAS Jeune, négociant Place Francheville, Périgueux.

JACQUEZ de la variété fructifère, RIPARIAS sélectionnés. S'adresser à M. Elie DOUYSSET, route Capestang, à Béziers (Hérault).

LAMPE SPÉCIALE Indispensable

pour l'Éclairage des Machines à Coudre

(BREVETÉES S.G.D.G.) UNIQUE EN EUROPE



CH. DESPRIN & Co FABRIQUE ET MAISON PRINCIPALE: 80, Boulevard Sébastopol, 80 PARIS

LA VELOUTINE

est une poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY, INVENTEUR 9, Rue de la Paix. — Paris.

DEMANDE DE REPRÉSENTANTS

Une Manufacture d'Engrais, 16 ans d'existence, demande de suite des représentants sérieux visitant la culture, pour la vente de ses Phospho Guano et Superphosphates et engrais de toutes sortes. Bonne remise payée immédiatement. S'adresser L. SALLES, 64, rue de Saintonge, Paris.

Le Propriétaire-Gérant A. Layrou

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881
Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Ébouef et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beau choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

VIGNES AMÉRICAINES

Boutures et racinés de toutes les variétés

Provenant des Propriétés de MM. MIGNIONAC et AMADOU

PROPRIÉTAIRES A MONTBAZIN (Hérault)

S'adresser à M. COMBES, propriétaire, allées Fénelon, à Cahors.

A VENDRE
à Cahors, au centre de la ville
UNE GRANDE ET BELLE MAISON AVEC COUR ET JARDIN

Facilités pour le paiement.

S'adresser au bureau du Journal.

Le NICOCIDE est une délicieuse Pastille qui détruit l'effet nuisible de l'abus du Tabac et parfume l'haleine du fumeur. Se trouve dans tous les Bureaux de Tabac. L'inventeur, chimiste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, expédie 2 boîtes 1^{re} 1^{re} timbres. — Adresse: Capmartin, à Bayle (Gironde).

VENTE A CREDIT D'OBIG. DU CREDIT FONCIER PAYABLES 10 ET 20 FR. PAR MOIS 12 1/2 18 100000 fr Le 1^{er} paiement donne droit aux tirages. Note explicative envoyée franco sur demande. Caisse de l'Épargne, 17, Rue de Valenciennes, Paris.

A TOUS CEUX QUI ECRIVENT!! Moyennant 1 fr. en bon de poste adressé à M. Demouy, 2, rue Jarente, à Paris, on reçoit franco 5 doses Poudre pour Encre noire ou violette, chacune donnant 1 litre d'encre au moins égale, si ce n'est supérieure à celle vendue partout 1 fr. 50 et 2 fr. le litre. — Z'essayer, c'est l'adopter.

RECOUVREMENTS SANS FRAIS ET A BREF DELAI M. Frévoit, 142, rue St-Antoine, PARIS, se charge de tous Recouvrements et Contentieux, sans recours contre ses clients, moyennant 8 0/0 d'honoraires sur toutes les sommes touchées. Renseignements de toutes natures. Représentation aux Assemblées de Créanciers, etc., etc.

GUERISON CERTAINE & RADICALE de toutes les Affections de la Peau, des Plaies et Ulcères variqueux, qui sont souvent considérés comme incurables par les plus célèbres médecins. Ce traitement ne dérange nullement le travail, il est à la portée des plus petites bourses, et dès le 1^{er} jour il produit une amélioration très sensible. S'ad. à A. LENOIRMAND, M^{re}, Ph^{re} à Tournan (Seine-et-Marne) Traitement par correspondance.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS

Lauréat de l'Académie Nationale

CHIRURGIEN-DENTISTE

Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Boulevard Sud, n^o 3, à CAHORS, tous les mois du 1^{er} au 8. Faubourg Leclerc, n^o 46, à BRIEVE, du 9 au 30 de chaque mois.